

Analyse du processus de dépendances des familles aux aides sociales et vérification des hypothèses

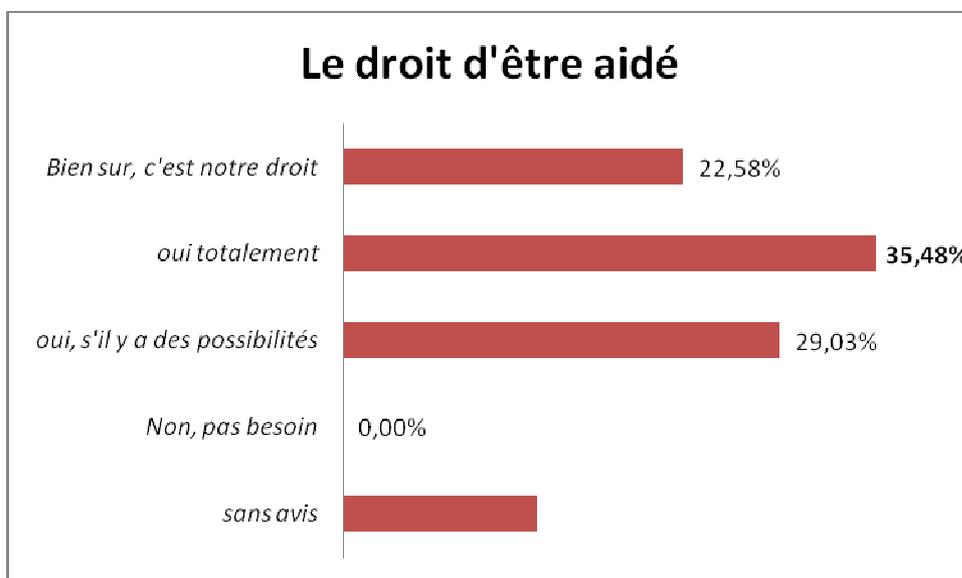
II. 6. 1 Les différentes phases d'assistance

Pour comprendre l'appréciation des « bénéficiaires » du rapport qu'il entretient avec l'association mais aussi pour saisir la représentation que les familles font des aides sociales, nous avons questionné les bénéficiaires sur leur droit à être aidé. 7 personnes (22, 58%) ont répondu avec fermeté et sans hésitation qu'être aidé est leur droit. Compte tenu de leur situation, l'Etat, les associations, les « Autres » doivent leur aider.

11 personnes (35,48%) ont répondu positivement à cette question et 9 autres ont nuancé leur réponse en ajoutant que c'est un souhait plus qu'un droit. En effet, pour le 29,03% des bénéficiaires, il devrait être aidé si des possibilités se présentent.

Le résultat de l'appréciation des enquêtés sur le droit d'être aidé représenté par le graphe n°7 sera exploité dans l'analyse séquentielle de l'assistance

Graphe N° 7 : Avis des bénéficiaires sur le droit d'être aidé

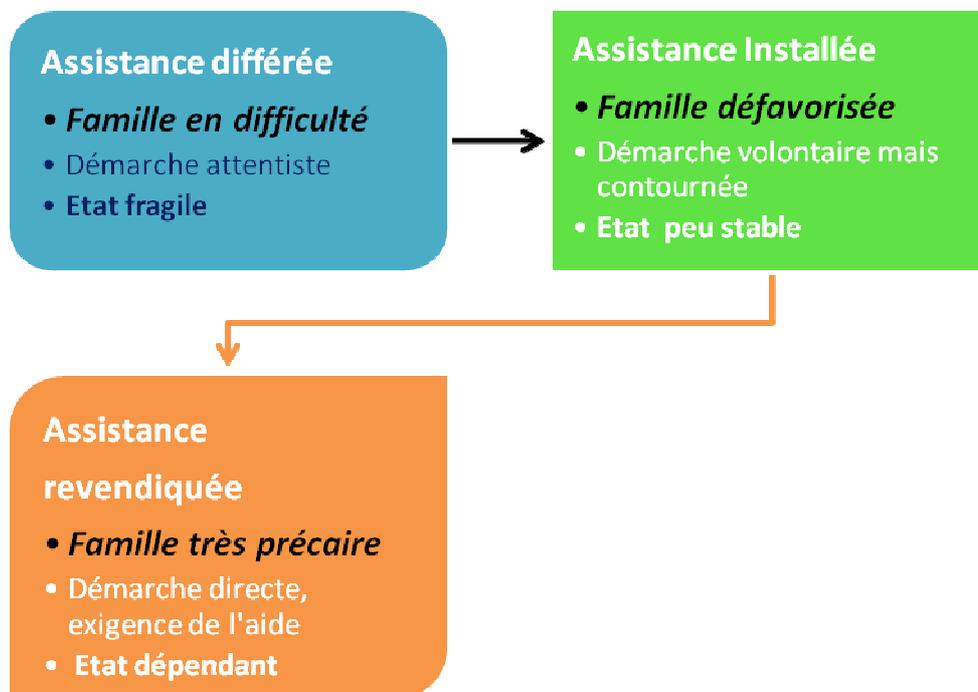


Source : Enquête personnelle, 2015

COSER (1965, cité par PAUGAM 2009) utilise l'expression : « carrière d'assistés » pour signifier les étapes de transformation de statut des « assistés ». Trois expériences forment ce concept. Selon l'auteur, il s'agit « des phases de passage statutaire et identitaire ». Il est important de noter que le passage ne se fait pas nécessairement d'un niveau particulier à l'autre, à cause de plusieurs éléments qui interrompent ou diffèrent le passage d'un niveau à l'autre. GOFFMAN (dans : *Asiles. Etude sur la condition sociale des malades mentaux*) les définit comme « des cycles de modifications qui interviennent dans la personnalité. Cet essai associe l'idéal-type de la famille bénéficiaire et le niveau d'assistance où il se trouve.

Le graphe N°8 dit « de processus en lacet » permet de représenter une progression ou des étapes séquentielles de l'assistance. Le graphe N°8 tente de tracer l'ensemble des phases et des phénomènes correspondants pour chaque famille. Le processus de l'accompagnement pourra être résumé par une première étape caractérisée par une assistance faible au niveau de la famille moins défavorisée, puis une deuxième étape intermédiaire où les aides sont plus régulières au niveau des familles défavorisées et enfin une forme d'assistance forte pour les familles très précaires.

Grphe N°8 : Processus et degré d'assistance des familles



Source : Enquête personnelle, 2015

Phase préliminaire : les familles en difficulté en situation d'assistance différée

Le terme « fragile » désigne les familles en difficulté. En effet, il s'agit du type de famille instable, où la survie n'est pas tout à fait assurée. Le père et/ou la mère a un emploi mais n'arrive pas à subvenir entièrement aux besoins de la famille.

« La fragilité se caractérise par une précarité économique et de l'emploi, et d'admission d'une intervention sociale ponctuelle. Le fragile éprouve un sentiment d'infériorité sociale dû à son souhait de sécurité matérielle et d'identité matérielle, causant une crise de statut.

Les « fragiles » sont plutôt des individus « en situation de fragilité » : ils vivent l'épreuve du déclassement social ou ont des difficultés d'insertion professionnelle ; Les membres de la famille « fragile » connaissant une précarité économique (petits boulots, chômage, etc.) et profitant ponctuellement d'une aide sociale » (PAUGAM, 2009 : 87).

Toutes les familles bénéficiaires de la classe ASAMa et de l'appui nutritionnel sont concernées par cette phase. Elles ne bénéficient pas d'autres accompagnements mais sont ouverts à du travail ou à toutes autres propositions quand les occasions se présentent. C'est le cas d'une femme mariée, gargotière, qui ne demande pas des appuis particuliers mais elle est ouverte quand des opportunités de travail se présentent. Lors des entretiens et durant la réunion des parents, elle a manifesté son intérêt aux formations accompagnées de vente de *koba aina* et indemnités journaliers octroyées par le GRET³⁰ dont l'ASEFFEMa a présenté.

« L'expérience de la fragilité correspond donc à la phase d'apprentissage de la disqualification sociale : les normes et les rôles de l'assistance ne sont pas totalement intériorisées ou acceptées, et l'intervention sociale reste ponctuelle » (PAUGAM 2009 : 87).

Dans cette première phase, l'assistance est différée. L'assistance ne se passe pas de manière spontanée car les personnes en situation de besoin ne demandent pas directement. Durant cette phase, les individus assistés connaissent une forte motivation à l'emploi traduisant « *un refus d'identification au statut d'assisté et une volonté avouée de promotion sociale* » (*idem*).

Dans cette phase, l'emploi est perçu comme la seule solution envisageable. Si le cas se présente, les personnes du groupe « fragile » demandent des conseils pour chercher du

³⁰ GRET est une ONG française de développement, depuis 1998, elle a intervenu dans le domaine de la lutte contre la malnutrition. Pour pérenniser son programme, elle collabore avec des associations et de leur bénéficiaire pour diffuser le *Koba Aina* qui est une farine de complément pour les enfants de six à 24 mois et se compose de produits locaux enrichis en sucre, en vitamines et en 25 sels minéraux destinés aux populations défavorisées

travail, des tuyaux pour les petits boulots ou des marchandises commercialisables. Pour eux, être aidé est souhaitable si l'occasion se présente (voir graphe n°7)

✓ **Phase 2 : Les familles défavorisées en phase d'assistance installée**

Il s'agit d'une phase de transformations du « carrière de l'assisté ». Si au niveau de la phase de fragilité, la situation socio économique ne s'améliore pas ou si un événement survient (décès d'un membre pourvoyeur de fonds, perte de l'habitat et des mobiliers en raison des catastrophes naturelles etc), la famille peut entrer dans une autre phase. Il s'agit de la phase d'assistance installée.

Nous avons rencontré des cas de famille dans ce stade au sein de l'association. Selon PAUGAM(2009), dans cette phase on fait face alors à une rationalisation de l'assistance : *« renoncement au statut de l'emploi, intériorisation du statut d'assisté et mise en place de justifications personnelles pour éventuellement répondre à ceux qui s'opposent au recours systématique à l'assistance » dans le cadre d'une manipulation symbolique (enfants, maladie, crise économique...) ».*

Dans cette phase, les mères ou pères exposent leur cas à l'association, font état de leur problème familial ou financier, ou sur la délinquance de leurs enfants. Toute cette stratégie de relation est basée sur des principes de coopération et d'adhésion avec le modèle normatif proposé avec les responsables de l'association. Le passage vers la phase d'assistance installée est le fruit d'une négociation.

✓ **Phase intermédiaire : négociation du statut d'assisté**

Pour que l'on arrive réellement au stade de l'assistance installée. La personne en situation de besoin doit demander, bénéficier les aides et manifester même indirectement les intérêts devant les aides.

La capacité de rationaliser l'assistance s'avère être le fruit du processus de négociation du statut d'assisté. Ce dernier consiste à acquérir des justifications personnelles pour éventuellement répondre à ceux qui s'opposent au recours systématique à l'assistance. PAUGAM (2009) donne l'exemple de certains parents qui expliquent qu'ils sont assistés non pas pour eux-mêmes mais pour leurs enfants.

Les personnes dans cette phase affirment qu'elles ont totalement besoin des aides et d'une manière générale, elles s'appuient sur la pauvreté généralisée à Madagascar ou la crise économique pour réinterpréter l'assistance en termes de droits sociaux (Voir : graphe N°7)

✓ **Phase 3 : Famille très précaire en situation d'assistance revendiquée**

La relation d'assistance différée peut se dégrader, introduisant l'expérience de l'assistance revendiquée, dernier stade de la carrière d'assisté, composé en grande partie des personnes les plus vulnérables.

A ce niveau les personnes n'ont aucune motivation à l'emploi et la dépendance envers les services d'action sociale est très forte. L'analyse de PAUGAM (2009 : 112) indique qu'à ce stade, l'assisté refuse le statut imposé tout en continuant à exiger son droit : sa « *stratégie de relation avec les travailleurs sociaux est beaucoup plus directe, elle prend la forme d'une revendication* ». Ces assistés sont souvent catalogués par les autres comme des « faux pauvres ».

Ce qui distingue la dernière phase, c'est l'aisance des usagers à se déplacer dans les centres sociaux, à discuter avec les Responsables pour obtenir une information ou une aide matérielle diverse (aide financière ou demande d'allocation) (COUSIN 1996). Pour ce même auteur, les personnes assistées par les centres sont à la fois des consommateurs avertis, connaissant les dispositifs capables de subvenir à leur besoin, et dépendant des services sociaux pour obtenir un soutien et constituer un dossier.

Les usagers sont exigeants, réclament l'accès à une prise en charge quelquefois perçue comme un « dû » et sont capables de formuler une demande complexe. Les relations entre les individus et les institutions s'inscrivent dans un rapport instrumental, et les utilisateurs des services agissent comme des consommateurs. (R. BALLION, 1982³¹).

A ce stade, les bénéficiaires considèrent les centres sociaux, les associations comme des pourvoyeurs de fonds, des institutions qui vont prendre en charge leur vie entière. Ils sont caractérisés par une absence totale de motivation d'emploi. Pour eux, le droit d'être aidé est sans aucun doute un droit. Dans le graphe N°7, 22, 58% des enquêtés sont dans cette logique. Ils ont intériorisé complètement la logique de l'assistance, reprenons l'exemple de la famille de Valdo pour étayer ce constat.

³¹ BALLION R. *Les consommateurs d'école*, Paris, Stock.1982

Encadré 3 : Une famille revendique son droit

Valdo et son frère sont dans la classe ASAMA. Valdo a dû tripler la classe ASAMA car il n'a pas passé l'examen officiel l'année dernière. Sa copie de naissance manquait toujours pour compléter ses dossiers officiels pour l'examen. Pour cette année scolaire 2014-2015, l'institutrice a décidé de donner de sa propre poche la somme de 20.000 Ar pour alléger les frais de transport des parents jusqu'à Ambositra où la copie de naissance devrait être tirée. La mère de Valdo s'est engagée à récupérer les copies de naissance de son fils sur les lieux, mais à deux semaines de la fermeture des dépôts des dossiers, le papier n'était pas encore disponible. Convoquée au centre, elle explique qu'elle était obligée de donner l'argent à son père, pour que ce dernier puisse travailler dans les régions. Elle réclamait un autre frais pour qu'elle-même puisse faire le voyage et chercher la copie. Un extrait de sa discussion avec l'institutrice : *"efa nifanaraka isika tamin'ny voalohany fa alainao ilay copie, dia izao ianao dia mbola mitady vola indray* : « nous nous sommes convenus dès le départ que vous allez faire la démarche pour récupérer la copie, et vous vous permettez de demander de nouveaux de l'argent pour les frais". disait la maîtresse d'école. La mère de Valdo réplique : *"Ka hitanao fa tsy misy azo atao raha tsy misy vola amin'izao, sady izaho kosa aloha tsy niteny an'izany e"* (« vous savez très bien, qu'on ne peut rien faire sans argent, de plus je n'ai jamais promis quoi que ce soit »).

La persistance et l'aisance de la mère de Valdo à demander de l'argent stupéfient les responsables de l'association. D'autant plus qu'en mois de Février 2014, elle a dépensé plus de 800.000Ar lors d'une hospitalisation d'un de ses enfants, et les membres de l'association se sont engagés à les prendre en charge.

Source : Enquête personnelle, 2015

Ici la démarche du bénéficiaire est directe car selon PAUGAM³²: *« ils affichent leur échec social, leur maladie, ou la dépression afin de pouvoir revendiquer l'aide sociale »*.

D'autres allures de l'aide peuvent s'avérer plus dangereuses, un ancien Responsable d'un centre de réinsertion de familles en situation rue témoigne que « les bénéficiaires me disent souvent : vous n'avez pas votre centre et vous n'aurez pas votre salaire si nous n'existons pas, c'est grâce à nous, notre situation (« pauvre ») que vous réussissez dans votre vie. »

Pour avoir accès à un logement ou pour bénéficier d'une aide financière, les usagers ne sont pas prêts à livrer leurs affects. (COUSIN, 1996)

La démarche en termes de processus invite à prendre en compte le parcours des personnes « usagers » des centres sociaux et des associations. Comme il a été mentionné au préalable, les trois étapes ne sont pas automatiquement interdépendantes.

³² En ligne : www.unifr.ch/socsem/cours/.../la%20disqualification%20sociale.rtf.

Plusieurs critères socio économiques des familles réunis et les circonstances combinées enclenchent le basculement d'une famille dans une étape à une autre.

La dernière étape de la disqualification sociale s'applique aux marginaux qui équivalent à une « rupture sociale » des sujets à leur société. Il s'agit de ceux qui ne bénéficient d'aucun revenu et sont plutôt stigmatisés par leur entourage. Serge PAUGAM montre ainsi comment, pour les individus, le sentiment d'un statut dévalorisé participe de la construction d'une identité négative et conduit à ce qu'il nomme « la disqualification sociale », il serait plus juste de parler de « rupture du lien social ».

II. 6.2 Effets pervers des aides

✓ L'accompagnement remplace la responsabilité

Les sociétés modernes se caractérisent par la multiplication des groupes d'appartenance. Aussi, une famille et un individu peuvent-ils appartenir à un ou plusieurs groupes. Le cas des familles soutenues par l'association a démontré que plusieurs groupes gravitent autour d'une même famille. Les groupes d'assistants sont nombreux : école, individus, familles, congrégations religieuses...

Les diverses formes d'accompagnement qu'une famille en difficulté reçoit peuvent remettre en question le niveau de responsabilité individuelle de l'assisté ou du chef de ménage.

Plusieurs sociologues ayant étudié les impacts de l'assistance sociale affirment que « l'assistance ne fait pas bon ménage avec la famille. Elle remplace la famille dans sa fonction de subsistance et par la même contribue à la disloquer. » (BENETON 1983)

TOCQUEVILLE a mis en garde sur ce point. *« Je vois une foule innombrable d'hommes semblables et égaux qui tournent sans repos sur eux même pour se procurer des petits et vulgaires plaisirs, dont ils emplissent leur âme... Au dessus d'eux s'élève un pouvoir immense et tutélaire qui se charge seul d'assurer leur jouissance et de veiller sur leur sort. Il est absolu, détaillé, régulier, prévoyant et doux... Il travaille volontier au bonheur des citoyens ; mais il veut en être l'unique agent et le seul arbitre ; il pourvoit à leur sécurité, prévoit et assure leurs besoins... conduit leurs principales affaires, dirige leur industrie, règle leurs*

*successions, divise leur héritage ; que ne peut-il ôter entièrement le trouble de penser et la peine de vivre ?*³³»

PAUGAM (2009) donne l'exemple de l'effet néfaste de l'assistance sociale sur l'équilibre de la famille notamment la perte de la responsabilité familiale. Ainsi, le système d'assistance supplée l'absence du père. Opérant de cette façon, l'assistance crée d'autres problèmes sociaux : elle contribue à grandir le nombre des enfants sans père, et allège les parents de leur sens de responsabilité et rôle social.

ROGEL (2004) indique que la montée du chômage s'accompagne, malgré le temps qui est «libéré», d'un désengagement des individus des différentes activités collectives (politiques, sportives, culturelles,...). L'étude de cas suivante nous interpelle sur le niveau de désengagement des individus à leur responsabilité. La famille assistée par l'association n'arrive pas à s'autonomiser, et toutes les responsabilités reposent sur une seule personne. Un manquement au devoir envers la propre survie de ses propres progénitures et la non participation aux biens êtres de la mère ressortent de ce cas.

Encadré N°4 : Madame Jeannine pourvoit seule aux besoins de sa famille

Madame Jeannine a 57 ans, veuve, chef de ménage, elle a 11 bouches à nourrir dans sa maison. Cinq de ses enfants, un gendre, 5 petits-enfants, vivent avec elle. Victime de violence conjugale, elle est assistée par le centre depuis 1998. Connaissant son cas, trois de ses enfants ont été déjà pris en charge par l'association. En ce moment, deux de ses enfants et un de ses petits enfants sont éduqués dans le centre. Elle produit des piments pillés en petits sachets qu'elle revend auprès dans les petites épiceries et quelques fois elle vend des petites bricoles à la sortie des écoles. Comme elle se bat seule pour subvenir aux besoins de son foyer, l'association a mené plusieurs tentatives pour suggérer des activités génératrices de revenus pérennes pour ses trois enfants et son gendre afin que ces derniers puissent aider leur mère. Malheureusement, aucune des tentatives n'ont abouti : d'abord l'association a mis en place un mini projet de culture maraichère avec octroi de semence et petits matériels de jardinage pour la famille, le marché étant assez ouvert dans le coin. Le centre s'est engagé à acheter les produits pour la cantine scolaire. Puis, la Présidente a octroyé la famille de plusieurs dizaines de poule pour qu'elle puisse développer un petit élevage.

Après chaque suivi, son gendre avoue n'être pas motivé pour les activités proposées, quant aux filles de Madame Jeannine, elles expliquent qu'elles n'ont pas pu faire beaucoup de bénéfices, quant à l'élevage, elles n'y peuvent rien car toutes les poules sont mortes. Lors des visites à domicile, en voyant Madame Jeannine travailler seule, les

³³ TOCQUEVILLE (de) A. , *La démocratie en Amérique, 1840*

Responsables de l'association suggèrent aux enfants au moins d'aider leur mère à confectionner les piments en sachets, la réponse est catégorique « *c'est trop difficile, on ne supporte pas les piments* ».

Source : *Enquête personnelle, 2015*

Le sociologue Paul LAZARFELD avait très bien montré ce type de processus, durant les années 1930, dans une vaste enquête faite dans un village autrichien, Marienthal. Les chômeurs se désengageaient de l'ensemble des activités collectives : faible participation aux élections, peu d'adhésions à un parti politique ou un syndicat, moindre participation aux activités théâtrales, baisse de la fréquentation de la bibliothèque municipale, faible intérêt pour les problèmes d'actualité, faible participation au club de gymnastique et à la chorale. Cela s'explique bien sûr par un manque de motivation («On n'a pas la tête à ça»). Ce qui est donc remarquable et que le sociologue cherche à expliquer, c'est que dans certains cas le temps de «non travail» soit utilisé pour des activités collectives. (ROGEL 2004)

Selon Phil BARTLE³⁴, les cinq grands facteurs de pauvreté (en tant que problème social) comprennent : l'ignorance, la maladie, l'apathie, la malhonnêteté et la dépendance (RABEMANANJARA, 2011)). La dépendance aux aides externes, la dépendance à être pris en charge par la famille ou par d'autres personnes.

✓ ***Les assistés et la disqualification sociale***

Nous nous posons des questions sur la stratégie relationnelle faite par les bénéficiaires aux groupes d'assistants. S'agit-il d'une relation de distance ou d'autorité ? Dans la relation assistés-assistants, les assistés savent faire preuve *d'ingéniosité dans* leurs relations aux institutions dont ils dépendent. Selon PAUGAM (2009) on peut parler ici d'une stratégie de séduction mise en place par les assistés. Une autre caractéristique de cette stratégie consiste à « être sincère. »

L'échange amical et non hiérarchique, le tutoiement, par exemple fait aussi partie de ce que PAUGAM(2009) appelle une *mise en scène*.

Peut-on cependant expliquer tous les actes individuels par ce recours à un «inconscient»? Certains sociologues, comme Raymond BOUDON, cherchent au contraire à mettre en avant les explications rationnelles d'actes conscients. Chaque individu sait ce qu'il fait et pourquoi il

³⁴ BARTLE Phil expose « *Les facteurs de pauvreté : les cinq plaies* » et insiste sur les méfaits de la dépendance notamment les actions des « œuvres de charité » Voir Adresse URL : <http://cec.vcn.bc.ca/gcad/modules/emp-povf.htm>

le fait; ce qui ne veut pas dire qu'il sera conscient des résultats de son action car il peut se produire ce qu'on appelle des «effets pervers» (ou «effets d'agrégation» ou «d'émergence»), effets selon lesquels la juxtaposition d'actions rationnelles peut conduire à un résultat irrationnel.

« Ainsi, les comportements apparemment les plus cruels ont leur raison d'être, ou leur rationalité, et ce sont nos valeurs qui peuvent être inadéquates et inadaptées à la situation » (ROGEL 2004 :116)

Cette typologie des expériences vécues de la disqualification sociale permet de conclure que les acteurs sociaux possèdent « une certaine marge de liberté dans la construction de leur identité personnelle » et que leurs expériences vécues sont étroitement liées à leurs conditions sociales objectives.

Finalement, le seul lien authentique est celui qui unit l'assisté et le travailleur sociale : «une amélioration de leur condition n'est possible que par un effort individuel de chacun d'entre eux et par l'acceptation du modèle de référence pour les services d'action sociale». (*op. cit.*)

II.6.3 Vérification des hypothèses

D'abord, l'analyse des données nous conduit à la confirmation de la première hypothèse reconnaissant l'existence d'un lien entretenu par les familles assistées avec l'association. Ce lien est caractérisé par l'octroi régulier d'aides de différentes sortes aux familles. Autrement dit, le rapport de chaque famille à l'accompagnement des associations n'est pas pareil.

En fait, la condition sociale, l'ensemble des caractéristiques sociodémographiques d'une famille et le rapport à l'emploi du chef de famille, déterminent l'état de dépendance de la famille aux aides sociales. Les assistées ne constituent pas une strate homogène.

Puis, le cumul des aides sociales dû à la situation de précarité matérielle, éducative de la personne a des effets aggravant sur la capacité d'autonomisation de la famille. Entourées par plusieurs groupes d'assistants qui la fournissent d'aides de plusieurs formes : en passant par les besoins fondamentaux (alimentation, toit,..), la scolarisation des enfants, la personne « assistée » risque de perdre le sens de la responsabilisation. «L'assistance se traduit dans la plupart des cas par une intervention sociale relativement lourde ou, en d'autres termes, par un suivi de type contractuel par les services d'action sociale». (*op. cit.*)

La deuxième hypothèse de travail qui met l'accent sur l'idée de processus a été aussi confirmée, l'analyse a ressorti que la phase d'assistance dans laquelle une famille se trouve

peut évoluer et de ce fait l'on peut distinguer plusieurs phases dans leur trajectoire. Plusieurs types de relation aux services d'actions sociales donc à l'association ont été distingués en fonction du type de difficulté de la famille. La situation des familles évolue et l'on peut distinguer plusieurs phases dans leur trajectoire. Quand l'assistance aux familles se fait de plus en plus régulière et si elle ne fait l'objet d'une évaluation prospective, l'effet pervers serait que les membres des familles renoncent implicitement au statut de l'emploi et pourrait aboutir l'irresponsabilité des individus.

Conclusion partielle

La situation sociale et économique des familles font d'elles des cibles potentielles aux assistances de plus en plus régulières et croissantes. Cette partie a montré qu'à chaque type de famille correspond un niveau de dépendance vis-à-vis des aides sociales en général. Mais la dégradation de leur condition de vie, l'enchaînement des circonstances désastreuses dans la vie peuvent créer un engrenage d'une phase à une autre. La disqualification sociale est donc avant tout une épreuve et un processus. Quelles perspectives pourraient-elles être accordées aux différents acteurs pour un meilleur et efficace travail d'accompagnement, d'éducation et donc de protection sociale ?